



## RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS PAR TIRAGE AU SORT

### « Gagnez un aspirateur de piscine Niya Aquasweep S1 »

#### Article 1 – Société organisatrice

La société MG International, ci-après dénommée « la Société Organisatrice », organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Gagnez un aspirateur de piscine Niya Aquasweep S1 ». Ce jeu sera diffusé sur le site internet de la Société Organisatrice ainsi que sur ses réseaux sociaux officiels.

#### Article 2 – Durée du jeu concours

Le jeu concours se déroulera du 4 mai 2026 à 17h00 au 14 juin 2026 à 23h59 inclus. Toute participation reçue en dehors de cette période ne pourra être prise en compte.

#### Article 3 – Conditions de participation

Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, disposant d'un accès internet. Sont exclus : les membres du personnel de la Société Organisatrice, toute personne ayant participé à l'organisation du jeu et les membres de leur foyer. Une seule participation par personne est autorisée.

#### Article 4 – Modalités de participation

Les internautes devront compléter le formulaire disponible sur le site internet de Maytronics et/ou suivre les modalités précisées sur les réseaux sociaux officiels de la marque. Toute participation incomplète, erronée ou frauduleuse sera annulée.

#### Article 5 – Désignation du gagnant

Un tirage au sort sera effectué parmi l'ensemble des participations valides. Le gagnant sera désigné aux alentours du 17 juin 2026.

#### Article 6 – Dotation

1 aspirateur de piscine Niya Aquasweep S1 – valeur commerciale indicative : 149 € TTC. Le lot ne pourra être ni échangé ni remboursé.

#### Article 7 – Information du gagnant

Le gagnant sera contacté par e-mail, téléphone ou message privé. Sans réponse sous 7 jours calendaires, un nouveau tirage pourra être effectué.

#### Article 8 – Responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de problème technique, dysfonctionnement internet ou force majeure. Elle se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu si nécessaire.

#### Article 9 – Données personnelles

Les données collectées sont destinées exclusivement à la gestion du concours et à la remise du lot. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, rectification et suppression.

## **Article 10 – Acceptation du règlement**

La participation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, consultable gratuitement sur le site internet pendant toute la durée du jeu.

## **Article 11 – Loi applicable**

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.